



## Conseil économique et social

Distr. générale  
27 mai 2009  
Français  
Original : anglais

### Session de fond de 2009

Genève, 15-17 juillet 2009

Point 3 de l'ordre du jour provisoire\*

### Activités opérationnelles du système des Nations Unies au service de la coopération internationale pour le développement

## Examen des tendances et des perspectives du financement de la coopération pour le développement

### Note du Secrétaire général\*\*

#### *Résumé*

La présente note est soumise conformément à la résolution 59/250 de l'Assemblée générale, dans laquelle elle prie le Conseil économique et social d'entreprendre tous les trois ans un examen complet des tendances et des perspectives du financement de la coopération pour le développement. La présente note fait le point de l'évolution récente des tendances du financement dans six grands domaines : a) les activités opérationnelles du système des Nations Unies pour le développement, b) les banques de développement multilatérales et régionales, c) les fonds mondiaux, d) les sources novatrices de financement pour le développement, e) la coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour le développement, et f) le mécénat privé.

\* E/2009/100.

\*\* La soumission de la présente note a été retardée du fait qu'elle a nécessité de longues consultations avec diverses organisations.



En 2008, l'aide publique au développement (APD) fournie par le Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a atteint 119,8 milliards de dollars, soit un niveau encore jamais atteint. Toutefois, un montant d'au moins 10 à 15 milliards de dollars devra encore être ajouté aux plans de financement les plus récents des donateurs si l'on veut atteindre l'engagement de 130 milliards de dollars d'APD en 2010 (en prix constants de 2004). Moyennant un effort supplémentaire, l'objectif de 2010 n'est peut-être pas hors de portée.

Le Conseil souhaitera peut-être prendre acte de la présente note et inviter le Secrétaire général à en soumettre une au Forum biennal pour la coopération en matière de développement à compter de 2012.

## Liste des abréviations

AMAN	Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition
APD	Aide publique au développement
BAD	Banque africaine de développement
BAsD	Banque asiatique de développement
BERD	Banque européenne pour la reconstruction et le développement
BID	Banque interaméricaine de développement
BIRD	Banque internationale pour la reconstruction et le développement
FAD	Fonds africain de développement
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FEM	Fonds pour l'environnement mondial
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la population
G-7	Groupe des Sept
G-8	Groupe des Huit
GAVI	Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination
GFATM	Global Fund to fight AIDS, Tuberculosis and Malaria
HCR	Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés
IDA	Association internationale de développement
IFFIm	Facilité internationale de financement pour la vaccination
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OIT	Organisation internationale du Travail
OMS	Organisation mondiale de la Santé
ONUSIDA	Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida
PAM	Programme alimentaire mondial
PNUD	Programme des Nations Unies pour le développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'environnement
RNB	Revenu national brut
sida	Syndrome d'immunodéficience acquise
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance
UNITAID	Facilité internationale d'achat de médicaments
UNRWA	Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient
VIH	Virus de l'immunodéficience humaine

## Table des matières

	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Introduction .....	1	5
II. Principales tendances du financement de la coopération pour le développement .	2–14	5
III. Activités opérationnelles du système des Nations Unies pour le développement .	15–33	9
IV. Banques multilatérales et régionales de développement .....	34–45	14
V. Fonds mondiaux .....	46–49	20
VI. Sources de financement novatrices pour le développement.....	50–61	22
VII. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour le développement . . .	62–77	25
VIII. Mécénat privé .....	78–84	28
 Liste des tableaux		
1. Contributions aux activités opérationnelles du système des Nations Unies pour le développement : 2002-2007 .....		11
2. Financement privé pour le PNUD, le FNUAP et l'UNICEF : 2005-2007.....		13
3. Dons des donateurs et souscriptions au capital des banques multilatérales de développement : 2002-2007 .....		16
4. Décaissements bruts au titre de l'APD par les banques multilatérales de développement : 2001-2007 .....		17
5. Flux nets d'APD en provenance des banques multilatérales de développement par région : 2001-2007 .....		19
6. Fonds mondiaux .....		21
7. Dons privés nets et flux d'APD : 2002-2007 .....		28
8. Principaux fournisseurs de dons privés : 2002-2007 .....		29
 Graphique		
Décaissements au titre de l'APD en pourcentage de l'ensemble des flux de capitaux publics en provenance des banques multilatérales de développement : 2001-2007		18

## I. Introduction

1. L'Assemblée générale, au paragraphe 23 de la résolution 59/250, a prié le Conseil économique et social d'entreprendre tous les trois ans un examen complet des tendances et des perspectives du financement de la coopération pour le développement. La présente note a été établie pour répondre à cette requête.

## II. Principales tendances du financement de la coopération pour le développement

*L'incertitude caractérise la situation actuelle du financement*

2. Le partenariat mondial pour le développement occupe désormais une place de premier plan alors que la communauté internationale est à la recherche de politiques pour faire face à la crise économique et financière qui sévit actuellement dans le monde entier et à d'autres graves problèmes tels que l'insécurité alimentaire, les changements climatiques et la nécessité d'accélérer la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement. En conséquence, le financement de la coopération internationale pour le développement pourrait entrer dans une période quelque peu incertaine. La crise économique et financière mondiale et la nécessité de relancer l'économie de nombreux pays développés par des mesures budgétaires de grande envergure, par exemple, pourraient exercer une pression à la baisse sur les budgets de la coopération pour le développement au moment où les gouvernements tentent de stimuler la demande intérieure et l'emploi. Dans le même temps, les gouvernements acceptent de plus en plus que la lutte contre la crise économique et financière qui sévit actuellement dans le monde, mais aussi contre d'autres menaces, nécessitera un renforcement du partenariat international pour le développement, et notamment le respect des engagements pris concernant le volume et la qualité de l'aide.

3. Cela a été le message de plusieurs grandes conférences mondiales qui se sont déroulées en 2008, par exemple le nouveau Forum pour la coopération en matière de développement du Conseil économique et social, la réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement, la Conférence de suivi de Doha sur le financement du développement et le troisième Forum de haut niveau sur l'efficacité de l'aide. Toutes ces réunions ont souligné qu'il importait que les gouvernements respectent leurs engagements quant au volume et à la qualité de l'aide pour que les objectifs de développement convenus à l'échelle internationale, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement, puissent être atteints. En avril 2009, les chefs d'État et de gouvernement présents au sommet du Groupe des Vingt (G-20) ont réaffirmé leur volonté d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement et de respecter leurs engagements respectifs concernant l'aide publique au développement (APD).

*Les engagements pris en matière d'aide ne sont pas hors d'atteinte*

4. Selon les chiffres publiés le 30 mars 2009 par le Comité d'aide au développement de l'OCDE, l'APD des pays appartenant à ce comité a atteint 119,8 milliards de dollars en 2008, ce qui représente en termes réels une progression de 10,2 % par rapport à l'année précédente. Depuis 2005 toutefois, le ratio entre l'APD et le revenu national brut (RNB) est tombé de 0,33 % à 0,30 % pour les pays

appartenant au Comité d'aide au développement. Un facteur déterminant de la variabilité récente des flux de l'APD a été l'allégement de la dette, qui est passé de 7,1 milliards de dollars en 2004 à 25 milliards de dollars en 2005, pour tomber ensuite à 18,6 milliards de dollars en 2006, puis à 9,6 milliards de dollars en 2007, avant de remonter à 11,3 milliards de dollars en 2008. Le niveau de l'APD atteint en 2008, soit près de 120 milliards de dollars pour les pays membres du Comité d'aide au développement, reste en deçà des 150 milliards de dollars jugés nécessaires, selon les estimations, pour atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement.

5. Compte tenu du montant de l'APD en 2008, les engagements pris par les donateurs à l'occasion du Sommet mondial pour le développement durable et du sommet du Groupe des Huit (G-8) à Gleneagles en 2005 permettent de faire preuve d'un certain optimisme et de penser que l'objectif de 130 milliards de dollars d'APD d'ici à 2010, en prix constants de 2004, peut être atteint. L'Union européenne, par exemple, a fixé pour l'APD un objectif global de 0,56 % du revenu national brut d'ici à 2010 et de 0,7 % d'ici à 2015 pour les 15 pays qui ont adhéré à l'Union européenne avant 2004, un objectif de 0,33 % d'ici à 2015 étant fixé pour les 12 autres membres de l'Union européenne. De nombreux pays européens ont également fixé des objectifs individuels plus ambitieux.<sup>1</sup>

6. Toutefois, l'aide à l'Afrique demeure sensiblement inférieure à l'engagement pris en 2005 par la communauté internationale, qui visait à doubler le montant annuel de l'aide au développement de la région d'ici à 2010, pour le faire passer de 25 milliards de dollars à 50 milliards de dollars par an. Selon les chiffres préliminaires publiés en mars 2009 par le Comité d'aide au développement de l'OCDE, le montant net de l'APD bilatérale à l'Afrique en provenance des donateurs du Comité d'aide au développement s'est chiffré au total à 26 milliards de dollars en 2008, dont 22 milliards de dollars étaient destinés à l'Afrique subsaharienne. Si l'on exclut les dons pour l'allégement de la dette, variables par nature, l'aide bilatérale à l'Afrique et à l'Afrique subsaharienne a progressé en 2008, en termes réels, de 10,6 % et de 10 % respectivement.

*Les plans actuels indiquent un certain repli*

7. Les avancées ponctuelles concernant l'allégement de la dette ne sont pas synonymes de dotations réelles en termes d'aide aux pays en développement. Cela étant, il ressort des estimations publiées en mars 2009 par le Comité d'aide au développement de l'OCDE que le montant global de l'APD atteindra 121 milliards de dollars en 2010, en dollars de 2004, ce qui représente une augmentation de 20 milliards de dollars par rapport au niveau de 2008. Une nouvelle étude des prévisions de dépenses laisse entrevoir une progression de 11 % de l'aide entre 2008 et 2010, et notamment un accroissement des décaissements de certaines institutions

---

<sup>1</sup> Un certain nombre de pays se sont engagés à maintenir un ratio APD/RNB supérieur à 0,7 %, notamment le Danemark (0,8), le Luxembourg (1,0), les Pays-Bas (0,8), la Norvège (1,0) et la Suède (1,0). Plusieurs autres pays se sont engagés à atteindre le ratio de 0,7 % à une date plus rapprochée, notamment la Belgique (2010), la France (2012), l'Irlande (2012), l'Espagne (2012) et le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord (2013).

multilatérales<sup>2</sup>. L'allégement de la dette pourrait aussi s'intensifier quelque peu lorsque que le Club de Paris se penchera sur le cas des pays pauvres très endettés.

8. Dans la perspective actuelle, de 10 à 15 milliards de dollars au moins devront être ajoutés aux prévisions actuelles de dépenses pour que les donateurs atteignent l'engagement de 130 milliards de dollars d'APD en 2010 (en prix constants de 2004). Cela montre qu'avec quelques efforts supplémentaires, l'objectif de 2010 pourrait être atteint.

*L'affectation de l'aide doit être plus efficace*

9. Le système actuel d'affectation de l'aide est de plus en plus souvent accusé de ne pas favoriser l'optimisation des progrès sur la voie de la réalisation des objectifs de développement internationalement convenus, y compris les objectifs du Millénaire pour le développement. Cela s'applique à l'affectation entre les groupes de pays en développement, les régions, les différents pays et les régions à l'intérieur des pays ainsi qu'à l'affectation entre les secteurs et les types d'aide.

10. C'est ainsi qu'un nombre considérable de pays reçoivent beaucoup plus d'aide que ne le justifient leurs besoins ou leurs résultats (« les chouchous des donateurs ») alors qu'un nombre presque aussi important reçoivent beaucoup moins d'aide que prévu (« les orphelins des donateurs »). En 2006, 15 pays de programme ont à eux seuls reçu 60 % de l'aide bilatérale. En revanche, des pays n'ayant pas connu de conflit armé mais néanmoins soumis à de fortes tensions intérieures reçoivent en moyenne, par habitant, moins d'un tiers de l'aide globale accordée aux autres pays. Cela prouve essentiellement l'absence de tout système international d'évaluation (qui permettrait de déterminer si l'aide répond effectivement aux besoins ou aux résultats du pays) et d'équilibrage (c'est-à-dire, en l'occurrence, un système qui garantirait le juste équilibre et l'efficacité maximale de l'aide apportée par la communauté internationale).

*Lent déclin de l'aide à la production et à l'infrastructure économique, y compris à l'agriculture*

11. Au cours des 25 dernières années, on a assisté à un accroissement spectaculaire de l'aide aux secteurs sociaux, tels que la santé, l'éducation et autres services d'intérêt général (l'aide à ces secteurs passant de 10-15 % à 30 % de l'aide globale). L'aide à la gouvernance a également augmenté, passant quasiment de zéro à 10 %. Cela est illustré notamment par de moindres parts d'aide aux infrastructures économiques (on a noté, en l'occurrence, une chute de 25-30 % à moins de 15 %) et à la production (dans ce dernier cas, l'aide est passée de 27 % à seulement 7 %) – avec une baisse particulièrement spectaculaire de l'aide à l'agriculture (celle-ci passant de 19 % à 4 %). Récemment, la crise alimentaire a fait apparaître la fragilité de la stratégie de sous-investissement dans l'agriculture si l'on veut atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement. Dans le même temps, il semblerait que la Conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale et la Réunion de haut niveau sur les objectifs du Millénaire pour le développement qui ont eu lieu en 2008 aient contribué à mobiliser un plus large appui international dans ce domaine.

<sup>2</sup> Comité d'aide au développement de l'OCDE, « L'aide au développement en 2008 à son plus haut niveau », 30 mars 2009.

*De nouvelles sources de financement contribuent à revitaliser les flux d'APD*

12. Ces dernières années, on a assisté à un développement rapide des sources de financement de la coopération pour le développement en dehors des filières traditionnelles du Comité d'aide au développement de l'OCDE : il s'agit notamment de la coopération Sud-Sud et du mécénat privé – la première se situant, en 2006, au niveau de 12,6 milliards de dollars (soit 9 % du total des crédits de coopération pour le développement) et le mécénat ayant atteint 14,8 milliards de dollars (soit 11 % de l'ensemble des crédits, dans ce domaine)<sup>3</sup>. À noter que les crédits mondiaux et multilatéraux (accordés de manière verticale, en grande partie par des donateurs du Comité d'aide au développement de l'OCDE) représentent quelque 3 % de ces crédits dans le monde. Il n'en reste pas moins que les donateurs en question et les organisations internationales représentent toujours environ 75 % des flux de capitaux mondiaux. Plusieurs nouveaux mécanismes de financement ont également commencé à créer d'importants flux de capitaux pour le développement, ainsi qu'on le verra à la section VI ci-dessous.

*L'aide fournie est très fragmentée*

13. Parmi les autres tendances récentes, on peut noter une accélération de la multiplication des organismes donateurs : on estime qu'il en existe aujourd'hui un millier – dont 56 fonctionnant de manière bilatérale et 230 sur des bases multilatérales. À l'heure actuelle, une trentaine de pays en développement doivent traiter avec plus de 40 organismes d'aide au développement. En fait, cette multiplication des organismes présente des avantages notables, notamment un éventail plus large de source de financement pour les pays concernés par ces programmes : cela peut contribuer à une certaine stabilité et une certaine prévisibilité des crédits, par la diversification des risques, en particulier pour les pays disposant d'un nombre relativement restreint de sources de financement.

*Imposition de lourds coûts de transaction aux pays de programme*

14. Cependant, ce même phénomène de multiplication des sources est, potentiellement, beaucoup plus négatif : il peut être à l'origine de conflits en termes de priorités et de conditions exigées; il peut aussi contribuer à un « ciblage » encore plus important des crédits mondiaux et à une inflation spectaculaire du coût des transactions. En 2005, on a comptabilisé plus de 65 000 activités de donateurs dans le monde entier (alors que l'on n'en comptait que 20 000 en 1997) et certains pays ont été le cadre d'un millier d'activités à eux seuls. La multiplication des acteurs s'est accompagnée d'une réduction de la contribution moyenne de chaque donateur (passée de 2,5 à 1,5 million de dollars)<sup>4</sup>. D'autre part, cette multiplication des sources porte atteinte au développement des capacités propres des pays : en effet, cela s'accompagne de la délégation d'agents gouvernementaux ou liés aux donateurs; ces « délégués » sont chargés de collaborer à tel ou tel projet; cela entraîne des dépenses d'assistance technique en vue de gérer les projets ou de créer

<sup>3</sup> Pour un complément d'information sur ce sujet, prière de consulter l'analyse des « Tendances et progrès récents en matière de coopération Sud-Sud et de type triangulaire pour le développement » (« Recent trends and progress in South-South and triangular development cooperation ») du Conseil économique et social (voir [www.un.org/ecosoc/newfunct/2008dcfbckgrd.shtml](http://www.un.org/ecosoc/newfunct/2008dcfbckgrd.shtml)). Les dons privés se sont élevés à 18,5 milliards de dollars en 2007, ce qui représente près de 18 % des flux d'APD.

<sup>4</sup> E/2008/69, par. 28.



des unités parallèles de mise en œuvre; enfin, il peut y avoir également une hausse du coût du processus de coordination avec les donateurs, aux niveaux mondial et local.

### **III. Activités opérationnelles du système des Nations Unies pour le développement**

*Les contributions ont atteint un niveau record en 2005, puis ont stagné, laissant apparaître un futur incertain*

15. Entre 1995 et 2005, les contributions aux activités opérationnelles du système des Nations Unies pour le développement ont augmenté plus rapidement que l'ensemble de l'APD, soit au rythme de 9,9 % par an, contre 2,6 % pour l'APD multilatérale indépendante du système des Nations Unies et 6,9 % pour l'APD bilatérale (en dollars États-Unis constants de 2006)<sup>5</sup>. L'ensemble des contributions reçues en 2006 par les organismes de développement des Nations Unies a toutefois diminué, en termes réels, de 1,1 %, bien que ce repli ait été suivi d'une augmentation de 2,4 % en 2007. Certains organismes opérationnels ont continué d'enregistrer une augmentation des contributions pendant toute la période allant de 1995 à 2007.

16. Entre 2002 et 2007, la croissance annuelle des contributions aux activités opérationnelles du système des Nations Unies pour le développement a sensiblement ralenti et a été ramenée à 5,6 %, alors que l'APD multilatérale extérieure au système des Nations Unies a progressé au rythme plus rapide de 6,6 % et l'APD bilatérale au rythme de 6,1 % (en dollars des États-Unis constants de 2006).

17. On commence également à observer que la crise financière et économique mondiale qui a commencé en 2008 et qui a entraîné de graves difficultés financières dans les capitales des pays donateurs et déclenché d'importantes fluctuations des taux de change commence à influencer sur le financement de la coopération internationale pour le développement, y compris des organismes de développement des Nations Unies.

*La fragmentation des activités opérationnelles du système des Nations Unies pour le développement demeure un problème*

18. En 2007, 37 organismes du système des Nations Unies ont reçu près de 19,1 milliards de dollars (en dollars États-Unis actuels; 17,6 milliards en dollars États-Unis constants de 2006) des contributions estimatives pour les activités opérationnelles de développement; cinq d'entre eux, à savoir le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF), le Programme alimentaire mondial (PAM), l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) ont reçu 73 % de l'ensemble de ces contributions. Les 11 principales organisations pour ce qui est des contributions, si on ajoute aux précédentes le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient (UNRWA), l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture

---

<sup>5</sup> Voir A/63/71-E/2008/46.

(FAO), l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), l'Organisation internationale du Travail (OIT) et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), représentaient 90 % du total des contributions et les 26 organisations restantes 10 %.

*Diminution rapide de la part des ressources de base dans l'ensemble des contributions*

19. Une tendance notable à long terme dans le financement des activités opérationnelles du système des Nations Unies pour le développement a été le repli continu de la part des ressources de base dans l'ensemble des contributions, part qui a reculé de 37,1 % en 2002 à 28,8 % en 2007. Au cours de cette même période, les ressources de base pour les activités opérationnelles du système des Nations Unies pour le développement ont progressé en moyenne de 7,6 % par an en valeur nominale et de 0,4 % en termes réels, contre 15,9 % et 8,2 % respectivement pour les autres ressources.

20. Un petit nombre d'organisations seulement disposent de données sur l'évolution à long terme de la part des ressources de base dans l'ensemble des contributions aux organismes de développement du système des Nations Unies. Il ressort de ces données que la part des ressources de base dans l'ensemble du financement dont disposent le PNUD, le FNUAP et l'UNICEF pris ensemble est tombée de 79,7 % en 1991 à 31,8 % en 2007, alors que cette part est beaucoup plus élevée pour le FNUAP, puisqu'elle dépasse 60 %.

21. Certains donateurs se sont efforcés de formuler des engagements pluriannuels pour leurs contributions de base aux organisations des Nations Unies et encouragent également une réforme des modalités de financement afin d'arriver à un meilleur équilibre entre les ressources de base et les autres ressources. Toutefois, un nombre conséquent de donateurs continuent à prendre des engagements annuels, ce qui complique une planification efficace à moyen terme pour les organismes des Nations Unies. Un petit nombre seulement de donateurs ont également commencé de verser des contributions volontaires négociées au titre des ressources de base aux fonds novateurs ouverts par l'OIT, l'OMS, la FAO et d'autres institutions des Nations Unies.

*Forte fragmentation des autres ressources*

22. La dépendance à l'égard des autres ressources, qui va de pair avec l'imprévisibilité du financement et du calendrier des paiements et avec les restrictions dont peut s'accompagner l'affectation des contributions volontaires, a compliqué la gestion et le déroulement des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies.

23. L'accroissement des autres ressources au cours des 10 dernières années est également un facteur important dans la majoration des coûts de transaction pour les organismes des Nations Unies. La négociation d'accords de financement individuels, le suivi et la présentation de données sur la programmation et le financement de centaines, voire même de milliers de projets, à quoi s'ajoute l'établissement de rapports conformes à des règles nombreuses et variées, par exemple, entraînent des coûts significatifs qui ne relèvent pas des systèmes de fonctionnement de base des organismes.

24. Si la plupart des organismes des Nations Unies s'efforcent d'aligner les fonds supplémentaires sur les priorités stratégiques, ce type de financement dénature toujours dans une certaine mesure l'orientation fixée par leurs organes directeurs respectifs. Cela pose un problème particulier pour les institutions spécialisées qui fixent les normes et qui, prises ensemble, ont vu la part des ressources de base dans l'ensemble des contributions tomber de 36,8 % en 2003 à 29 % en 2007<sup>6</sup>. Qui plus est, les activités financées par des ressources extrabudgétaires ne sont souvent pas soumises au recouvrement intégral des coûts, ce qui signifie en fait qu'elles sont financées par les ressources de base.

Tableau 1  
**Contributions aux activités opérationnelles du système  
des Nations Unies pour le développement : 2002-2007**

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Variation en pourcentage entre 2006 et 2007	Variation annuelle en pourcentage entre 2002 et 2007
(En millions de dollars É.-U.)								
Ressources de base	3 820	4 030	54 547	4 538	4 938	5 501	11,4	7,6
Autres ressources	6 489	8 735	10 172	12 449	12 241	13 576	10,9	15,9
<b>Total des contributions</b>	<b>10 309</b>	<b>12 765</b>	<b>14 719</b>	<b>16 987</b>	<b>17 179</b>	<b>19 078</b>	<b>11,1</b>	<b>13,1</b>
Augmentation annuelle (en pourcentage)		23,8	15,3	15,4	1,1	11,1		
(En millions de dollars des États Unis constants de 2005)								
Ressources de base	4 966	4 604	4 766	4 640	4 938	5 074	2,8	0,4
Autres ressources	8 437	9 980	10 661	12 729	12 241	12 522	2,3	8,2
<b>Total des contributions</b>	<b>13 403</b>	<b>14 584</b>	<b>15 427</b>	<b>17 369</b>	<b>17 179</b>	<b>17 596</b>	<b>2,4</b>	<b>5,6</b>
Augmentation annuelle (en pourcentage)		8,8	5,8	12,6	-1,1	2,4		
Pourcentage des ressources de base	37,1	31,6	30,9	26,7	28,7	28,8		

*Malgré la volatilité des flux de ressources, le ciblage de l'appui aux pays  
les moins avancés s'est intensifié*

25. Malgré la volatilité croissante des flux de ressources et le recul de la part du système des Nations Unies dans l'ensemble de l'APD multilatérale au cours des dernières années, le ciblage des fonds s'est accentué. Le total des dépenses consacrées par le système des Nations Unies à des activités opérationnelles de développement dans les pays les moins avancés a plus que doublé depuis 2002, atteignant 5,9 milliards de dollars en 2007. Ces dépenses, exprimées en pourcentage du total des dépenses par pays, ont également progressé de 40,3 % en 2002 à 49 % en 2005, puis ont légèrement diminué pour se situer à 46,2 % en 2007. Sur les 10 principaux pays de programme pour ce qui est des dépenses liées aux activités

<sup>6</sup> Le ratio entre les ressources ordinaires et les ressources extrabudgétaires varie beaucoup d'une institution spécialisée à une autre. Pour l'Organisation internationale du Travail, par exemple, ce ratio est beaucoup plus élevé que le chiffre indiqué ci-dessus, puisqu'il dépasse 60 %.

opérationnelles des Nations Unies pour le développement, huit font partie des pays les moins avancés. L'Afrique a régulièrement bénéficié de la plus large part de ces dépenses, soit 46,4 % en 2006 et 43,7 % en 2007.

*Énorme croissance des fonds groupés interinstitutions*

26. En mars 2009, environ 4 milliards de dollars de contributions en provenance de 40 donateurs et pays de programme avaient été acheminés vers les organismes de développement des Nations Unies par le biais des fonds interinstitutions administrés par le Bureau du Fonds d'affectation spéciale multidonateurs du Programme des Nations Unies pour le développement. Plusieurs autres institutions des Nations Unies administrent également des fonds groupés interinstitutions. Ces fonds d'affectation spéciale multidonateurs sont utilisés pour faire face à divers problèmes humanitaires et à des problèmes de redressement, de reconstruction et de développement qui sont apparus à l'échelon des pays par suite de la programmation « horizontale », y compris des plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement.

*Les contributions thématiques ont amélioré la souplesse et la prévisibilité des flux de ressources et réduit les coûts de transaction*

27. Quasiment toutes les organisations des Nations Unies ont créé certains types de financements thématiques dans le cadre d'une stratégie plus large destinée à contrecarrer l'effritement à long terme des ressources de base. Ces contributions thématiques permettent aux donateurs de fournir des ressources à des fins, des régions, des pays de programme et des catégories de programmes spécifiques. Le recours à ces contributions thématiques a amélioré la souplesse et la prévisibilité du financement. Au lieu d'avoir à administrer des contributions multiples, il existe un seul fonds par domaine thématique et un seul rapport annuel de synthèse au lieu d'états distincts pour chaque donateur. Cela diminue les coûts de transaction pour l'organisme concerné des Nations Unies en termes de temps que le personnel consacre à la gestion des contributions.

28. On ne dispose pas actuellement de données sur le volume global des contributions affectées à des fonds thématiques faisant partie des plans stratégiques d'organismes des Nations Unies. Pour l'UNICEF, la part des contributions thématiques dans l'ensemble des contributions était de 1,8 % en 2003, 8 % en 2004, 12 % en 2005, 11 % en 2006 et 9,7 % en 2007. Les fonds thématiques versés à l'UNICEF sont passés de 30 millions de dollars en 2003 à 294 millions de dollars en 2007 (en dollars des États Unis courants). Leur versement se fonde sur les programmes existants, par exemple les programmes de pays approuvés par le Conseil d'administration, ou les domaines thématiques prioritaires tels que définis dans le plan stratégique à moyen terme.

29. Les fonds thématiques peuvent être considérés comme la forme la plus attrayante de financement après les ressources ordinaires et/ou les ressources de base volontaires car ils répondent aux objectifs et priorités stratégiques des différents organismes des Nations Unies, tout en se prêtant à une planification et à une viabilité à plus long terme.

*Les fonds provenant du secteur privé représentent une part modeste, mais qui va croissant, dans l'ensemble des contributions*

30. Les fonds en provenance de sources privées ont également apporté de nouvelles ressources à un certain nombre d'organismes des Nations Unies. L'UNICEF en particulier s'est distingué dans la collecte des contributions privées. Les recettes de l'UNICEF provenant de sources privées ont atteint un total de 868 millions de dollars en 2007, ce qui représente une augmentation de 9 % par rapport à 2006<sup>7</sup>. D'autres fonds et programmes ont également bénéficié de fonds provenant de sources privées ou d'un renforcement de la coopération avec le secteur privé. C'est ainsi que le PAM a récemment lancé deux partenariats mondiaux pluriannuels de plusieurs millions de dollars afin de recueillir des fonds auprès d'entreprises partenaires en utilisant une stratégie de partenariat entre le secteur public et le secteur privé.

31. Toutefois, la collecte de fonds en provenance du secteur privé s'accompagne souvent de coûts de transaction élevés. Le secteur privé préfère en général nettement que les fonds soient affectés à des projets dans des pays spécifiques. Malheureusement, cela limite la souplesse dans l'utilisation des fonds et peut aboutir à des projets dictés par les donateurs. Pour les institutions spécialisées, l'octroi d'une place exagérée à la mobilisation des ressources en provenance du secteur privé peut aussi se doubler d'un risque de conflit d'intérêts en raison du rôle qui leur revient dans la fixation de normes et de règles mondiales.

Tableau 2

**Financement privé pour le PNUD, le FNUAP et l'UNICEF : 2005-2007<sup>a</sup>**

(En millions de dollars des États-Unis courants)

	2005			2006			2007		
	Financement global	Financement privé	Ratio privé/global (pourcentage)	Financement global	Financement privé	Ratio privé/global (pourcentage)	Financement global	Financement privé	Ratio privé/global (pourcentage)
PNUD	4 800,0	23,0	0,55	4 79,0	9,0	1,90	5 190,0	150,0	2,89
FNUAP	544,6	11,2	2,06	570,5	16,3	2,86	705,2	21,4	3,03
UNICEF	2 762,0	1 235,0	44,71	2 781,0	799,0	28,73	3 013,0	878,0	28,81
PAM	2 700,0	27,0	1,00	2 700,0	55,0	2,00	2 700,0	49,1	1,80

Source : Examens annuels de la situation financière du PNUD/FNUAP et rapports annuels de l'UNICEF.

<sup>a</sup> Y compris les contributions du secteur privé, des fondations et des organisations de la société civile.

<sup>b</sup> Le chiffre correspondant à 2005 pour le FNUAP comprend des « recettes diverses » de 8,3 millions de dollars pour le budget ordinaire et de 2,9 millions pour les contributions de cofinancement du secteur privé. Le Fonds n'a pas enregistré de contributions privées au budget ordinaire pour 2005. Les « recettes diverses » de 8,3 millions de dollars sont ici utilisées pour illustrer la part approximative des fonds privés dans le budget ordinaire. Leur montant exact est probablement inférieur à celui indiqué au tableau 2. Les fonds privés pour 2006 et 2007 comprennent les fonds de dotation privés versés au budget ordinaire et les contributions de cofinancement émanant du secteur privé.

<sup>7</sup> Voir E/ICEF/2008/10, tableau 4.

32. L'UNICEF mis à part, les contributions privées ne constituent pas encore une source importante de revenus pour les fonds et programmes tels que le PNUD, le FNUAP et le PAM, bien que ces contributions progressent quelque peu (voir tableau 2)<sup>8</sup>. Pour le FNUAP, par exemple, les contributions privées se sont maintenues en 2007 à un peu plus de 3 % de l'ensemble des recettes. Dans le cas du PNUD, les contributions privées ont considérablement augmenté, mais ne représentent toujours qu'une part insignifiante de l'ensemble des contributions. En règle générale, rien ne donne à penser que les recettes provenant de sources privées reçues par les fonds et les programmes entravent la conduite des activités décidées par les organes directeurs.

*Partage de la charge des ressources de base entre un plus grand nombre de donateurs*

33. Le volume des ressources de base pour les activités opérationnelles des Nations Unies est étroitement lié à la répartition de la charge entre les donateurs. La différence entre les donateurs à cet égard est très sensible. Les années 70 et 80 ont vu apparaître une évolution vers une répartition de plus en plus inégale de la charge du financement de base des activités opérationnelles des Nations Unies pour le développement<sup>9</sup>. Cette tendance s'est dans l'ensemble maintenue pendant les années 90 et le début des années 2000. Entre 1995 et 2007, les 10 principaux donateurs de l'UNICEF ont fourni en moyenne 81 % des contributions de base; au PNUD, ce pourcentage était proche de 85 %; et au FNUAP, il a dépassé 93 %. La question de la concentration du financement des donateurs s'applique aussi aux institutions spécialisées. À la FAO, par exemple, les 10 principaux donateurs (à l'exclusion des fonds mondiaux tels que le Fonds central d'intervention pour les urgences, mais y compris les contributions multilatérales) ont fourni 53 % de l'ensemble des ressources volontaires reçues en 2006-2007, les 20 principaux donateurs fournissant 79 % de ces ressources<sup>10</sup>. Sur l'ensemble des contributions au bénéfice des activités opérationnelles du système des Nations Unies pour le développement pendant les années 2004 à 2006, huit pays donateurs en ont fourni environ 65 %.

#### **IV. Banques multilatérales et régionales de développement**

*Cinq grandes banques de développement représentent environ 70 % de l'ensemble des flux multilatéraux de financement*

34. Les banques multilatérales et régionales de développement, par lesquelles on entend ici principalement le groupe de la Banque mondiale et les quatre banques régionales de développement, fournissent une très large gamme de services

<sup>8</sup> Il en va de même pour les institutions spécialisées

<sup>9</sup> Voir *Le système des Nations Unies et le développement : questions touchant la réforme du système des Nations Unies dans les domaines économique et social : une perspective nordique : rapport final du projet nordique de l'ONU* (1991).

<sup>10</sup> Voir le rapport de la FAO sur l'exécution du programme 2006-2007 (par. 34 et tableau 4).

financiers et non financiers<sup>11</sup>. Il s'agit notamment de prêts, de crédits et de subventions en faveur du développement ainsi que d'autres services de caractère non financier et qui ne sont généralement pas fournis par les institutions financières privées, comme par exemple l'assistance technique liée aux prêts, la production et l'échange de connaissances ainsi que la production de biens publics mondiaux et régionaux sous forme notamment, dans la plupart des cas, d'appui aux processus d'intégration régionale<sup>12</sup>.

35. La gamme des services fournis par les différentes banques de développement est fonction des besoins de développement de la région particulière desservie. En Afrique, par exemple, les décaissements effectués par le Fonds africain de développement, qui est le service de prêts à des conditions de faveur de la Banque africaine de développement, représentaient en 2007 près de la moitié de l'ensemble des flux de financement à destination des pays en développement. En Europe et en Asie en revanche, les banques multilatérales de développement mettent plus l'accent sur l'appui au développement du secteur privé, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement fonctionnant souvent en partenariat avec des acteurs commerciaux.

36. Les banques multilatérales de développement sont les principaux fournisseurs de fonds multilatéraux de développement pour les pays en développement. Au cours de la période 2001-2007, le volume total des flux en provenance de la Banque mondiale et des quatre banques régionales de développement a représenté 43 % et 27 % respectivement de l'ensemble des fonds en provenance de sources multilatérales mis à la disposition des pays en développement. Globalement, les banques multilatérales de développement ont fourni approximativement 27 % de l'apport de fonds publics au cours de la même période<sup>13</sup>. Les remboursements effectués par les pays en développement se sont toutefois traduits, dans certains cas, par des transferts nets négatifs de ressources financières des banques multilatérales de développement, en particulier de la Banque mondiale. C'est ainsi qu'entre 2002

<sup>11</sup> Le groupe de la Banque mondiale comprend la Banque internationale pour la reconstruction et le développement (BIRD), l'Association internationale de développement (IDA), la Société financière internationale (SFI), l'Agence multilatérale de garantie des investissements (AMGI) et le Centre international pour le règlement des différends relatifs aux investissements. Les quatre banques régionales de développement sont la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque européenne pour la reconstruction et le développement et la Banque interaméricaine de développement. Un certain nombre de banques sous-régionales créées à des fins de développement sont également classées en tant que banques multilatérales car elles appartiennent à un groupe de pays (membres emprunteurs et non donateurs en règle générale). Ce sont notamment les banques ci-après : Corporación Andina de Fomento, Banque de développement des Caraïbes, Banque centraméricaine d'intégration économique, Banque de développement de l'Afrique de l'Est et Banque ouest-africaine de développement. La présente note s'intéresse principalement à la Banque mondiale (BIRD et IDA) et aux quatre banques régionales de développement.

<sup>12</sup> Voir *La situation économique et sociale dans le monde, 2005* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.05.II.C.1).

<sup>13</sup> L'apport total de fonds publics comprend l'APD et d'autres capitaux publics provenant de sources multilatérales et bilatérales. Les données utilisées dans la présente note proviennent des Statistiques en ligne sur le développement international de l'OCDE, qui recensent les flux financiers de la Banque mondiale et des banques régionales de développement, y compris la Banque de développement des Caraïbes. Sauf indication contraire, les données sur les banques multilatérales de développement englobent également la Banque de développement des Caraïbes.

et 2007, le transfert net de ressources de la Banque mondiale à destination de l'Amérique latine a été négatif. La région de l'Asie a également connu des transferts nets négatifs de ressources en provenance de la Banque mondiale au cours de plusieurs années pendant cette période.

*Cinq grandes banques fournissent également environ 30 % des contributions multilatérales à l'APD*

37. Les banques multilatérales de développement jouent également un rôle capital dans la coopération internationale pour le développement, représentant environ 30 % de l'ensemble des contributions multilatérales à l'APD entre 2002 et 2007, contributions qui augmentaient à un taux annuel moyen de 12,4 %, contre 13 % pour l'ensemble de l'APD et 12,2 % pour l'APD multilatérale. La Commission européenne est le principal fournisseur d'APD multilatérale, les banques multilatérales de développement et le système de développement des Nations Unies arrivant en deuxième et troisième positions respectivement (voir tableau 3)<sup>14</sup>. Sauf en 2004, les dons des donateurs et les souscriptions au capital des banques multilatérales de développement sont restés inférieurs à 10 % de l'ensemble des flux d'APD. En 2007, les banques multilatérales de développement ont reçu environ 8,5 milliards de contributions de ce type ou environ 8,2 % de l'ensemble des flux d'APD, ce qui marque un recul de 12,5 % par rapport à l'année précédente.

Tableau 3

**Dons des donateurs et souscriptions au capital des banques multilatérales de développement : 2002-2007<sup>a</sup>**

(En millions de dollars courants des États-Unis)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Banques multilatérales de développement	5 584,61	5 299,03	8 608,52	7 312,69	9 668,39	8 463,66
Commission européenne	5 696,75	6 945,84	8 921,61	9 258,08	9 930,82	11 714,25
Institutions des Nations Unies	4 753,76	4 827,73	5 128,68	5 469,18	5 235,08	5 801,44
Flux multilatéraux	17 539,87	19 329,57	25 127,41	24 653,39	27 457,28	30 597,75
Total flux APD	58 296,68	69 064,86	79 431,51	107 077,81	104 368,76	103 486,83
Part des banques multilatérales de développement dans l'ensemble des contributions à l'APD multilatérale (pourcentage)	31,8	27,4	34,3	29,7	35,2	27,7
Part des banques multilatérales de développement dans l'ensemble de l'APD (pourcentage)	9,6	7,7	10,8	6,8	9,3	8,2

Source : Statistiques en ligne sur le développement international du Comité d'aide au développement de l'OCDE.

<sup>a</sup> Y compris la Banque de développement des Caraïbes.

<sup>14</sup> Il importe de noter qu'il n'existe pas de définition internationalement acceptée de l'aide au développement, ce qui complique la comparaison des statistiques de l'aide au développement du Comité d'aide au développement de l'OCDE, du système des Nations Unies et de la Commission européenne.



*Les banques multilatérales de développement représentent près de la moitié des décaissements au titre de l'APD multilatérale*

38. Au cours de la période 2001-2007, les banques multilatérales de développement représentaient entre 40 et 50 % de l'ensemble des décaissements au titre de l'APD multilatérale et environ 10 % de l'ensemble des flux d'APD à destination des pays bénéficiaires (voir tableau 4).

39. L'Association internationale de développement (IDA) est le plus important fournisseur d'aide au développement parmi les banques multilatérales de développement. Cette association est financée essentiellement par les contributions des gouvernements des pays développés, auxquelles s'ajoutent des fonds provenant des recettes de la Banque mondiale et du remboursement de crédits consentis par l'IDA. Depuis 1990, l'IDA représente en moyenne 30 % environ des décaissements nets au titre de l'APD par les institutions multilatérales. Le quinzième cycle de reconstitution des ressources (1<sup>er</sup> juillet 2008-30 juin 2011) a donné lieu à la plus forte augmentation du financement des donateurs dans l'histoire de l'IDA, ce financement ayant atteint 41,6 milliards de dollars, soit une progression de 9,5 milliards de dollars par rapport au quatorzième cycle. Quarante-cinq pays, chiffre encore jamais atteint, ont fait des annonces de contributions au quinzième cycle de reconstitution des ressources, pour la première fois dans le cas de six d'entre eux<sup>15</sup>. Les annonces en faveur de la Banque mondiale ont atteint le niveau record de 25,1 milliards de dollars pour contribuer à venir à bout de la pauvreté dans les pays les plus déshérités du monde, ce qui représente une augmentation de 42 % par rapport au quatorzième cycle de reconstitution des ressources.

Tableau 4

**Décaissements bruts au titre de l'APD par les banques multilatérales de développement : 2001-2007**

(En millions de dollars des États-Unis courants)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Banques multilatérales de développement	8 266	9 760,48	9 755	12 002,35	11 582,16	48 319,81	17 603,17
Part des décaissements au titre de l'APD multilatérale (pourcentage)	42	46	43	45	42	69	48
Part du total des décaissements au titre de l'APD (pourcentage)	10	11	9	10	8	25	11

Source : Statistiques en ligne sur le développement international du Comité d'aide au développement de l'OCDE.

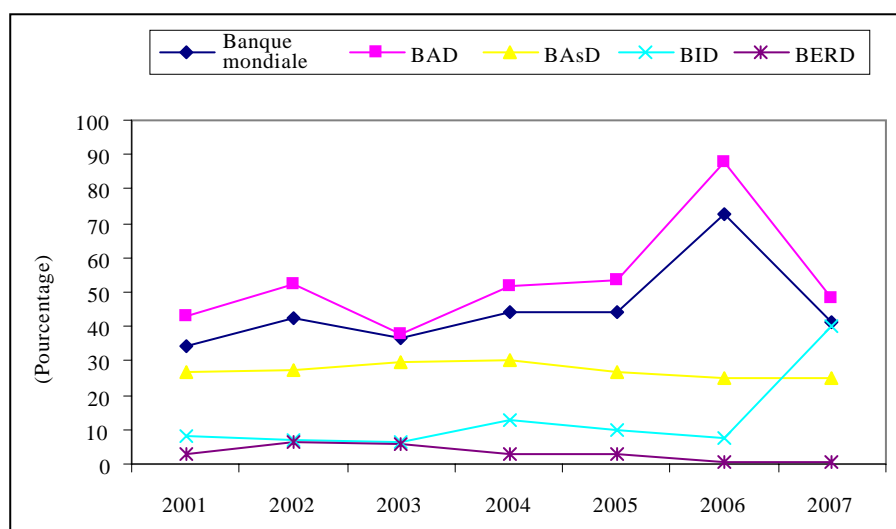
*Les conditions de faveur varient beaucoup d'une banque multilatérale de développement à l'autre et d'une région à l'autre*

40. Parmi les banques multilatérales de développement, les activités de coopération pour le développement à des conditions de faveur représentent une part très variable des flux de ressources à destination des pays en développement. Au

<sup>15</sup> Chine, Chypre, Égypte, Estonie, Lettonie et Lituanie.

cours de la période 2001-2007, la Banque africaine de développement a alloué près de 50 % de ses ressources annuelles sous forme d'APD, ainsi qu'il a été indiqué plus haut, la proportion correspondante pour la Banque mondiale et la Banque asiatique de développement se situant à 40 et 30 % respectivement (voir graphique). La Banque européenne pour la reconstruction et le développement dispose pour l'APD d'un petit budget qui ne représente que 3 à 6 % de ses décaissements bruts, ce qui témoigne de la place primordiale accordée au financement de projets d'investissement aux conditions du marché.

**Décaissements au titre de l'APD en pourcentage de l'ensemble des flux de capitaux publics en provenance des banques multilatérales de développement : 2001-2007**



Source : Statistiques en ligne du développement international du Comité d'aide au développement de l'OCDE.

41. La part des flux nets d'APD des banques multilatérales de développement à destination de l'Afrique a augmenté régulièrement, passant d'environ 42 % en 2001 à près de 53 % en 2007, alors que la part de ces flux nets à destination de l'Amérique latine est tombée de près de 9 % à 4,4 % au cours de la même période (voir tableau 5). La part de l'Asie dans l'APD des banques multilatérales de développement a également diminué au cours de la période 2001-2007. L'accroissement de l'APD pour l'Afrique en provenance des banques multilatérales de développement s'explique par l'augmentation des flux de l'IDA à destination du continent ainsi que par une impulsion plus ambitieuse des décaissements au titre de l'APD par la Banque africaine de développement que par les autres banques régionales de développement.

**Tableau 5**  
**Flux nets d'APD en provenance des banques multilatérales de développement,**  
**par région : 2001-2007**

(En millions de dollars des États-Unis courants)

	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Afrique	2 747,55	3 521,65	3 431,51	4 773,84	4 452,05	4 785,22	5 355,91
Part (pourcentage)	42,1	46,7	46,5	51,6	51,6	54,3	52,7
Asie	3 052,14	3 262,01	3 028,85	3 347,57	3 375,43	3 454,59	4 157,16
Part (pourcentage)	46,8	43,2	41,1	36,2	39,1	39,2	40,9
Amérique	582,05	514,2	617,7	628,69	551,37	408,04	444,86
Part (pourcentage)	8,9	6,8	8,4	6,8	6,4	4,6	4,4
Océanie	12,55	8,38	12,01	11,64	12,15	13,26	10,54
Part (pourcentage)	0,2	0,1	0,2	0,1	0,1	0,2	0,1

Source : Statistiques en ligne sur le développement international du Comité d'aide au développement de l'OCDE.

## E. Importance croissante des banques régionales de développement

42. Les banques régionales de développement jouent actuellement un rôle plus important que la Banque mondiale en Amérique latine, en Asie et en Océanie en termes de volume des flux nets de capitaux publics. La Banque mondiale, en revanche, demeure une plus grosse source de financement en Afrique et en Europe. En Amérique latine, les flux nets réunis de la Banque interaméricaine de développement et de la Banque de développement des Caraïbes ont augmenté régulièrement et, depuis 2001, ont dépassé ceux de la Banque mondiale, sauf en 2004. En Asie, les flux nets de capitaux publics en provenance des banques régionales de développement ont atteint près de 5,6 milliards de dollars en 2007, soit le double de ceux de la Banque mondiale. Les banques régionales de développement ont particulièrement augmenté le financement au bénéfice des pays à revenu intermédiaire, dans lesquels leurs flux nets réunis ont dépassé ceux de la Banque mondiale<sup>16</sup>.

43. L'importance croissante des banques régionales de développement témoigne des avantages comparatifs qu'elles présentent au niveau régional par rapport aux institutions financières mondiales. Une plus large représentation des pays bénéficiaires au sein des organes directeurs des banques régionales de développement que dans ceux des institutions financières mondiales a également contribué à renforcer le sentiment d'appartenance chez les pays bénéficiaires. Les banques régionales de développement apparaissent également comme un mécanisme efficace pour coordonner le financement transfrontière des biens publics régionaux, car elles sont bien adaptées pour faciliter la transmission et l'utilisation de

<sup>16</sup> Voir *La situation économique et sociale dans le monde, 2005* (publication des Nations Unies, numéro de vente : F.05.II.C.1).

connaissances spécifiquement régionales et pour arrêter des politiques en harmonie avec les besoins économiques régionaux<sup>17</sup>.

*Un effort de refinancement est en cours*

44. Des appels renouvelés en faveur d'un nouveau renforcement de la mission de développement des banques multilatérales ont été lancés ces dernières années afin qu'elles puissent mieux répondre aux besoins régionaux de développement, en particulier à ceux des pays à faible revenu. Diverses propositions ont été avancées à cette fin, les dernières en date lors du sommet du G-20 à Londres, en avril 2009, en vue de répondre à l'impact immédiat de la crise économique et financière mondiale tout en entraînant une réforme à long terme des banques multilatérales de développement.

45. Un rôle élargi pour les banques multilatérales de développement, qui leur permettrait de fournir des moyens de financement anticycliques et des services améliorés d'assurance et de gestion des risques à l'échelon régional, nécessiterait un accroissement sensible de leur base de ressources et/ou un plus large accès à des mécanismes de cofinancement et de garantie du crédit. Lors du sommet du G-20 à Londres, il a été décidé d'accroître de 100 milliards de dollars la base de ressources financières des banques régionales de développement entre 2009 et 2011. À la Conférence de suivi sur le financement du développement qui s'est tenue à Doha en novembre/décembre 2008, les chefs d'État et de gouvernement ont également invité les banques multilatérales de développement à continuer de rechercher des moyens novateurs de stimuler d'autres modes de financement pour le développement tout en préservant leur assise financière et en garantissant la viabilité de leurs opérations.

## V. Fonds mondiaux

*Principaux acteurs dans le financement de la santé et de l'environnement*

46. Les programmes mondiaux, souvent appelés « fonds mondiaux » ou « fonds verticaux », sont définis comme des partenariats et des initiatives connexes dont les avantages sont supposés s'étendre à plus d'une région du monde et dont les partenaires conviennent explicitement de leurs objectifs, décident de mettre en place une nouvelle structure, formelle ou informelle, de créer de nouveaux produits ou services, et d'y consacrer des ressources spécifiques<sup>18</sup>. Autrement dit, les fonds mondiaux s'appliquent verticalement à des questions ou des thèmes spécifiques, contrairement à l'approche horizontale du modèle axé sur le pays adoptée dans la programmation du développement.

47. Les contributions aux programmes mondiaux représentaient 3 % de l'ensemble de l'APD en 2005. Le tableau 6 donne le niveau actuel des ressources engagées dans six grands fonds mondiaux. Les fonds mondiaux se sont révélés être, en particulier, un instrument important dont dispose la communauté internationale pour lutter contre les principales maladies. Le Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme, par exemple, qui est le plus important des six fonds mondiaux, a fourni un quart de toutes les ressources mondiales de lutte contre le

<sup>17</sup> Ibid.

<sup>18</sup> Voir *Aid Architecture: an overview of the main trends in official development aid: an update*, mai 2008, groupe de la Banque mondiale.

VIH/sida, les deux tiers de celles utilisées pour la lutte contre la tuberculose et les trois quarts de celles utilisées pour la lutte contre le paludisme<sup>19</sup>.

48. L'ONU a joué un rôle décisif dans l'établissement de bon nombre des fonds mondiaux. De l'avis de certains toutefois, les fonds mondiaux doivent rester des initiatives ciblées et ne pas se développer jusqu'à remplacer ou à faire obstacle aux besoins de programmation plus complexes des organismes des Nations Unies qui s'occupent de développement. Ce sont bien souvent les mêmes filières budgétaires officielles qui alimentent les fonds mondiaux et les initiatives connexes des organismes des Nations Unies qui s'occupent de développement. La plupart des fonds mondiaux sont également considérés comme lourdement tributaires des sources traditionnelles de l'APD et ne suscitant pas de contributions supplémentaires de partenaires non traditionnels. En outre, on estime que si les fonds mondiaux peuvent réduire les coûts de transaction pour les donateurs, leurs activités entraînent souvent un accroissement sensible de la charge administrative qui pèse à la fois sur les gouvernements des pays de programme, en raison du manque de concordance avec les systèmes nationaux, et sur les entités du système des Nations Unies.

49. Les fonds mondiaux ont adopté des modalités de gouvernance et de gestion très diverses. Ils peuvent ainsi être des entités juridiques indépendantes dotées d'organes directeurs autonomes et de leurs propres structures de gestion, comme le Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme et le Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA). D'autres fonds mondiaux peuvent au contraire fonctionner comme des associations informelles de partenaires sans statut juridique. Ces fonds peuvent être administrés par des représentants d'institutions donatrices, de pays partenaires, de fondations privées et de membres de la société civile : c'est le cas par exemple de l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination et Stop TB Partnership. Les fonds mondiaux varient donc beaucoup quant à la constitution et aux pouvoirs des organes directeurs. Par ailleurs, les organismes hôtes jouent bien souvent le rôle de partenaires d'exécution appliquant leurs propres politiques et méthodes de gestion, au risque de compliquer encore les dispositifs de responsabilisation.

Tableau 6  
**Fonds mondiaux**

<i>Fonds mondiaux</i>	<i>Dernier cycle</i>	<i>Ressources financières</i>		
		<i>Annonces de contributions</i>	<i>Cycle précédent</i>	<i>Annonces de contributions</i>
Le Fonds mondial	2008-2010	9,7 milliards de dollars <sup>a</sup>	2005-2008	5,4 milliards de dollars
FEM	2006-2010	3,13 milliards de dollars <sup>b</sup>	2002-2006	3,0 milliards de dollars
GAVI <sup>c</sup>	2006-2015	1,6 milliard de dollars	2000-2005	1,7 milliard de dollars
ONUSIDA	2008-2009	469 millions de dollars <sup>d</sup>		
IFFIm	20 ans à compter de 2006	5,3 milliards de dollars <sup>e</sup>		
AMAN <sup>f</sup>	2007-2008	55 millions de dollars <sup>g</sup>		

<sup>a</sup> Annonces de contributions et contributions attendues.

(Voir notes page suivante)

<sup>19</sup> Voir E/2006/60.

(Suite des notes du tableau 6)

<sup>b</sup> Quatrième reconstitution, site Web du Fonds mondial pour l'environnement.

<sup>c</sup> E/2006/60.

<sup>d</sup> Budget biennal.

<sup>e</sup> Site Web de la Facilité internationale de financement pour la vaccination.

<sup>f</sup> Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition.

<sup>g</sup> Donations reçues, états financiers 2007-2008 de l'Alliance mondiale pour l'amélioration de la nutrition.

## VI. Sources de financement novatrices pour le développement

*Mettre les marchés au service des priorités du développement en matière de santé*

50. Lors d'une réunion internationale organisée à Paris du 28 février au 1<sup>er</sup> mars 2006, le Groupe de promotion des taxes de solidarité pour le développement a été institué; c'était le premier cadre international mis en place pour rechercher et mettre à l'essai des sources novatrices de financement du développement depuis la Conférence internationale sur le financement du développement qui s'était tenue à Monterrey (Mexique) en 2002. Ce groupe réunit désormais 55 pays membres et trois pays ayant qualité d'observateur, des grandes organisations internationales, dont la Banque mondiale, l'OMS, l'UNICEF et le PNUD ainsi que des organisations non gouvernementales.

51. La première initiative lancée sous les auspices de ce groupe a été une taxe spéciale de solidarité sur les billets d'avion. L'essentiel des recettes provenant de cette taxe est versé à la Facilité internationale d'achat de médicaments (UNITAID), dont le but est de réduire le coût du traitement du paludisme, de la tuberculose et du VIH/sida. Cette taxe sur les billets d'avion a permis à la France d'accroître de 160 millions d'euros le montant de l'aide qu'elle fournit. Cette taxe, qui est déjà appliquée dans 11 pays et que 20 autres pays se sont engagés à appliquer prochainement, devrait permettre de recueillir entre 1 et 1,5 milliard de dollars par an environ pour le développement.

52. La Facilité internationale de financement pour la vaccination (IFFIm), qui a été créée en janvier 2006, est la deuxième grande initiative lancée sous les auspices du Groupe de promotion. Il s'agit d'un mécanisme de préfinancement à grande échelle qui repose sur un système d'obligations garanties. Des fonds sont réunis en émettant des obligations sur la base des annonces de contributions de donateurs ou de fondations privées. Ces ressources, qui sont prévisibles et stables, peuvent être investies directement pour réaliser des projets dans le secteur de la santé. Les donateurs se sont engagés à fournir à ce mécanisme plus de 5,3 milliards d'euros sur 20 ans afin de financer des programmes de vaccination dans les pays en développement.

53. La troisième grande initiative, qui concerne des engagements anticipés sur les marchés, associe des instruments de marché et des fonds publics. Cette initiative s'attaque à de graves problèmes : d'une part, les vaccins ne sont pas actuellement mis au point pour lutter contre les maladies qui touchent principalement les pays pauvres et, d'autre part, les vaccins contre les maladies qui sévissent dans les pays riches ne sont pas rapidement mis à la disposition des pays pauvres à un prix abordable. Dans une initiative d'engagements anticipés sur les marchés, les

gouvernements donateurs engagent des fonds pour garantir le prix des vaccins qui ont été mis au point, créant ainsi le potentiel nécessaire pour un marché viable à l'avenir.

54. En septembre 2006, les pays membres du G-8 ont lancé un projet pilote de lutte contre la pneumococcie, forme mortelle de pneumonie bactérienne qui tue encore 1,6 million de personnes par an, dont la plupart sont des enfants. En février 2007, six donateurs, à savoir l'Italie, le Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, le Canada, la Norvège, la Fédération de Russie et la Fondation Bill and Melinda Gates, ont pris des engagements à hauteur de 1,5 milliard de dollars, qui est le montant recommandé pour le projet pilote de recherche de vaccins contre la pneumococcie. L'initiative d'engagements anticipés sur les marchés devrait permettre de catalyser les investissements de deux ou trois entreprises multinationales et ceux d'au moins une entreprise dans un pays émergent de manière à mettre au point de nouveaux vaccins, à en accélérer la production et à leur délivrer une licence, et à promouvoir des technologies de deuxième génération plus efficaces pour la production de vaccins adaptés aux besoins des pays en développement.

55. Cette initiative a déjà donné des résultats conséquents, bien qu'elle ne soit pas encore appliquée : elle a intensifié la pression sur le secteur privé pour l'amener à consacrer des ressources à des traitements par ailleurs peu rentables, elle a repoussé les frontières du financement de la lutte mondiale contre la pauvreté et les maladies endémiques, et enfin elle a renforcé l'idée que la vaccination est rentable et que la santé doit occuper une place centrale dans le programme en faveur du développement. Grâce à cette initiative, des entreprises du secteur privé ont commencé à envisager de mettre au point un vaccin contre la pneumococcie afin de sauver des vies dans les pays en développement.

56. La taxe sur les billets d'avion, l'IFFIm et les initiatives d'engagements anticipés sur les marchés ont permis de mobiliser près de 10 milliards de dollars pour le développement dans les pays en développement<sup>20</sup>.

57. Un autre mécanisme de financement innovant a été l'initiative Debt2Health, qui a été lancée à Berlin le 26 septembre 2007. Dans le cadre d'accords négociés individuellement, les créiteurs renoncent au remboursement d'une partie de leurs dettes publiques à condition que le pays bénéficiaire investisse les sommes ainsi libérées dans des programmes approuvés par le Fonds mondial de lutte contre le VIH/sida, la tuberculose et le paludisme.

58. L'Allemagne a été le premier pays créiteur à défendre l'initiative Debt2Health, en s'engageant à convertir 200 millions d'euros de dettes en investissements dans la santé publique d'ici à 2010. Le premier accord de ce type a été signé entre l'Allemagne et l'Indonésie à l'occasion du lancement mondial de Debt2Health et porte sur 50 millions d'euros qui serviront à financer des investissements urgents et essentiels dans les services de traitement du VIH/sida et les interventions de santé publique. L'Allemagne a conclu un autre accord de ce type avec le Pakistan lors de la Conférence de Doha sur le suivi du financement du développement, en novembre 2008, pour un montant de 40 millions d'euros. D'autres accords sont à l'étude, notamment la conversion par le Gouvernement australien d'une dette de 75 millions de dollars australiens contractée par

---

<sup>20</sup> Note officielle établie par le Bureau du financement du développement du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU, 2009.

l'Indonésie sous forme de crédits à l'exportation. Compte tenu des accords Debt2Health actuellement en cours de négociation, ces conversions de créances auront augmenté de 450 millions de dollars d'ici à 2010 les ressources disponibles pour lutter contre ces trois pandémies.

*L'élargissement à d'autres secteurs a commencé*

59. L'emploi de mécanismes de financement innovants est actuellement élargi à d'autres secteurs, celui des changements climatiques par exemple. Des dispositions fiscales sont notamment à l'étude à cet effet. Les prix de l'énergie ne tiennent pas suffisamment compte des excédents d'oxyde de carbone et du tarissement des combustibles fossiles, deux des plus graves problèmes environnementaux auxquels la planète se trouve confrontée. Le prix des combustibles fossiles, malgré la forte hausse des dernières années, est trop bas pour amener les différents acteurs à modifier leur comportement. Les taxes sur les émissions de carbone sont des innovations prometteuses qui pourraient produire les encouragements voulus. L'Union européenne, dans l'ensemble de mesures concernant l'énergie et le climat qu'elle a adoptées en 2008, a prévu un système d'appel d'offres qui permettra aux entreprises d'acheter des droits d'émission de CO<sub>2</sub>. Au moins 50 % des recettes produites par la vente aux enchères de ces droits d'émission serviront à réduire les émissions de gaz à effet de serre et à rechercher des énergies renouvelables afin d'atteindre les cibles convenues et d'encourager la mise au point de technologies de nature à promouvoir une économie produisant peu de carbone et consommant peu d'énergie.

60. La rémunération des services environnementaux est un autre mécanisme innovant destiné à canaliser des ressources vers les personnes qui fournissent d'importants biens publics. Ainsi, par exemple, les usagers en aval d'eau nettoyée par une forêt en amont peuvent rémunérer les personnes qui assurent la gestion de la forêt afin de garantir le maintien de ce service à l'avenir. Le mécanisme pour un développement propre que prévoit le Protocole de Kyoto repose sur le même principe en autorisant les pays industrialisés ou les entreprises de ces pays qui ont pris l'engagement de réduire les émissions de gaz à effet de serre à financer des projets de réduction des émissions dans les pays en développement au lieu de le faire dans leur propre pays, ce qui leur reviendrait plus cher.

*La taxe numérique est à l'étude*

61. Des pourparlers ont également été ouverts en vue d'instituer une taxe de solidarité de 1 %, initialement proposée par le Sénégal pour financer le Fonds de solidarité numérique et réduire la fracture numérique, qui constitue un obstacle majeur au développement des pays en voie de développement. Ce mécanisme reposerait sur l'engagement librement consenti de toute institution publique ou privée d'adopter des critères tels que de soumettre à une procédure d'appel d'offres tous les marchés publics dans le secteur des technologies de l'information. La Conférence mondiale sur la solidarité numérique et son financement, qui s'est tenue à Lyon (France) le 24 novembre 2008 a pris acte du caractère novateur de la loi passée en 2008 par le Parlement du Sénégal, pays où ce mécanisme de financement a été créé, et a invité tous les pays à appuyer les objectifs définis dans le projet de convention internationale sur la solidarité numérique.



## VII. La coopération Sud-Sud et la coopération triangulaire pour le développement

62. La coopération Sud-Sud et de type triangulaire prend une importance croissante en matière de coopération internationale pour le développement. Les analyses effectuées pour le compte du Forum pour la coopération en matière de développement ont mis en lumière l'ampleur, la portée et la qualité de la coopération Sud-Sud pour le développement et de la coopération triangulaire : ces études présentent une vision de 32 pays bénéficiaires et de la manière dont cette coopération Sud-Sud peut contribuer au développement<sup>21</sup>. Ces analyses, effectuées avec le concours de pays du Sud, permettent une information et des données à la fois plus globales et plus fiables sur la coopération Sud-Sud pour le développement<sup>22</sup>.

*La coopération Sud-Sud est un élément en pleine expansion du programme mondial de coopération*

63. Les analyses précitées indiquent que la coopération Sud-Sud pour le développement a représenté quelque 12,6 milliards de dollars en 2006. Ce type de coopération s'est développé de manière assez marquée ces dernières années, grâce au développement économique rapide d'un certain nombre de pays en développement – cela ayant permis d'augmenter la disponibilité des crédits et permis aux gouvernements de jouer un rôle plus actif dans le domaine de la coopération pour le développement. Environ 20 % de l'ensemble de ces crédits Sud-Sud ont été accordés par l'intermédiaire d'organisations multilatérales.

64. En termes de portée et de qualité, le soutien au développement des pays du Sud joue aujourd'hui un rôle majeur dans les structures d'aide internationales – avec de nombreux points forts et quelques faiblesses. Ces échanges Sud-Sud sont complémentaires par rapport à l'aide des donateurs du Comité d'aide au développement et des institutions multilatérales.

*La coopération triangulaire pour le développement augmente également*

65. Environ 90 % de la coopération Sud-Sud pour le développement consiste dans une aide à des projets précis et dans une assistance technique – 10 % seulement alimentant la balance des paiements ou un soutien budgétaire. Cependant, certains pays du Sud contributeurs envisagent d'adopter des approches plus « programmatiques ».

66. De nombreux programmes de coopération émanant de pays du Sud sont cofinancés par une coopération dite « triangulaire », par laquelle des donateurs du Comité d'aide au développement financent des projets, qui sont ensuite mis en œuvre par les institutions des pays du Sud concernés. Cette coopération

<sup>21</sup> Pour un complément d'information sur ce sujet, prière de consulter l'analyse « Tendances de la coopération Sud-Sud et de la coopération triangulaire pour le développement » (voir [www.un.org/ecosoc/newfunct/2008dcfbckgrd.shtml](http://www.un.org/ecosoc/newfunct/2008dcfbckgrd.shtml)).

<sup>22</sup> Distincte des autres flux entre pays du Sud – qui se développent également à un rythme rapide –, la coopération pour le développement abordée dans la présente note ne concerne que les flux et mouvements correspondant à la définition de l'APD donnée par le Comité d'aide au développement de l'OCDE.

« triangulaire » est avant tout de type technique, dans la mesure où l'on considère que les contributeurs du Sud possèdent une expertise pouvant répondre aux besoins des pays en développement. Cependant, nous manquons d'informations dans ce domaine; dès lors, il est difficile de quantifier l'aide accordée dans ce cadre ou de procéder à une analyse très précise de la portée, de la qualité ou de l'impact de la coopération triangulaire pour le développement.

67. Les contributeurs du Sud apportent une aide principalement aux pays avec lesquels ils ont des liens politiques, commerciaux et d'investissement assez étroits. Cela signifie que l'assistance est très concentrée sur les régions voisines, qu'elle reflète des liens culturels et linguistiques déjà existants, que les contributeurs connaissent mieux les besoins, le potentiel commercial et d'investissement et que les coûts administratifs sont plus bas. Cette « concentration » permet également aux contributeurs du Sud de s'atteler essentiellement à des projets régionaux – prioritaires pour de nombreux pays concernés par l'aide.

*Deux tiers de l'assistance fournie par les pays du Sud prennent la forme de prêts ou de subventions*

68. On considère qu'environ deux tiers de l'assistance fournie par les pays du Sud prennent la forme de prêts et que le tiers restant consiste dans des subventions. Il faut noter toutefois que, pour la plupart des pays à faible revenu, ces prêts ne risquent guère de les entraîner vers un endettement non assumable, car il s'agit de prêts à des conditions favorables et adaptées aux politiques des pays bénéficiaires.

69. Ces pays bénéficiaires considèrent que la coopération Sud-Sud est alignée sur leurs priorités de manière assez équilibrée, qu'elle finance de manière importante les infrastructures (énergie, télécommunications et routes) et les secteurs productifs, mais aussi sociaux. Certains contributeurs du Sud inscrivent la quasi-totalité de leur aide dans le budget des pays concernés, tandis que d'autres préfèrent apporter leur aide en dehors des postes budgétaires.

*La souplesse et la prévisibilité caractérisent la coopération Sud-Sud*

70. On considère également que les contributeurs à la coopération Sud-Sud réagissent de manière très souple aux changements de priorités éventuels des pays visés, ainsi qu'aux catastrophes naturelles – même si ces donateurs du Sud ne disposent pas de fonds d'urgence pour faire face spécifiquement aux « chocs exogènes ».

71. La coopération Sud-Sud pour le développement est également considérée comme relativement prévisible, du fait environ 75 % des crédits d'aide sont déboursés au cours de l'exercice financier envisagé et que cela facilite la planification fiscale. De plus, de nombreux projets réalisés dans ce contexte le sont plus rapidement que dans le cas de projets non initiés par le Sud et cela permet d'accélérer la contribution au développement. Cependant, certains contributeurs à la coopération Sud-Sud ont pu se montrer moins « prévisibles » que d'autres et, en l'occurrence, certains projets ont subi des retards d'exécution.

*Absence de conditions politiques le plus souvent*

72. L'une des raisons de la prévisibilité de la coopération Sud-Sud est le fait que, dans l'ensemble, elle n'est pas assortie de conditions politiques, ce qui la rend beaucoup plus attrayante, pour les pays demandeurs, qu'une aide liée à des

exigences d'évolution politique. Une seconde raison pour laquelle on peut anticiper l'aide Sud-Sud est le fait qu'elle soit relativement peu alourdie par de quelconques retards procéduraux et administratifs. Cela est dû au fait que la plupart des contributeurs du Sud ont recours à leurs propres procédures financières et de services (lesquelles sont relativement moins complexes); quelques pays du Sud seulement ont recours aux procédures financières du pays aidé.

73. La coopération Sud-Sud pour le développement implique la plupart du temps la fourniture de biens et services par le pays contributeur même (notamment en ce qui concerne la coopération technique et l'aide d'urgence). Cela ne signifie pas pour autant que l'aide en question coûte cher ou soit de qualité moyenne car, en fait, les biens et services des pays du Sud ont souvent un bon niveau et un bon rapport qualité-prix. Cependant, certains contributeurs, notamment les contributeurs arabes, préfèrent faire appel à des fournisseurs des pays aidés.

74. La coopération Sud-Sud pour le développement ne fait guère l'objet d'évaluations – en dehors de l'étude de l'opportunité du projet et du constat d'achèvement. Certes, cela permet de réduire le nombre de missions et d'études sur le terrain, ainsi que les frais de transaction pour le pays aidé; mais cela signifie également que la coopération Sud-Sud peut manquer de vision à long terme au sujet du caractère durable des projets ou de leur impact sur le développement dans son ensemble. La coopération Sud-Sud pour le développement n'évalue guère, non plus, les effets environnementaux et – notamment ceux des projets d'infrastructure.

*Les contributeurs à la coopération Sud-Sud participent très peu aux initiatives officielles d'harmonisation et au dialogue sur les politiques au niveau national*

75. La plupart des contributeurs du Sud ne participent pas à des initiatives officielles d'harmonisation avec l'action d'autres donateurs, exception faite de quelques forums régionaux ou nationaux. L'une des exceptions les plus notables, dans ce domaine, est le processus très poussé d'harmonisation procédurale auquel se livrent les contributeurs arabes, dans le cadre du « Groupe de coordination arabe », dont les membres cofinancent souvent des projets.

76. Étant donné qu'ils ne posent généralement aucune condition politique, les contributeurs du Sud n'ont guère de dialogue, au niveau national, avec les États bénéficiaires, tout en participant assez régulièrement à des réunions de coordination des donateurs organisées par les pays bénéficiaires (groupes consultatifs, tables rondes et autres réunions), notamment sur les questions d'infrastructure.

77. Même si environ deux tiers d'entre eux ont signé la Déclaration de Paris, les contributeurs du Sud n'ont guère participé aux initiatives internationales visant à renforcer l'efficacité de l'aide au développement. En dépit des efforts de liaison déployés par l'OCDE, bon nombre de ces intervenants du Sud se méfient d'une communauté qui serait, selon eux, dominée par les donateurs du Nord et où l'on ne tiendrait guère compte de la spécificité de la coopération Sud-Sud.

## VIII. Mécénat privé

*Environ 15 % de l'ensemble des flux d'APD*

78. Les dons privés représentent une source de plus en plus importante de financement du développement dans les pays en développement<sup>23</sup>. En 2007, les dons privés consentis par les pays donateurs ont atteint un total de 18,5 milliards de dollars, ce qui représente presque 18 % de l'ensemble des flux d'APD. Les institutions privées dans les pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE sont à l'origine de plus de 99 % de ces dons, soit environ 18,3 milliards de dollars. Pendant toute la période de 2002-2007, la part des dons privés dans l'ensemble de l'APD en provenance des pays membres du Comité d'aide au développement de l'OCDE a été estimée en moyenne à 15 % et a progressé plus rapidement que l'ensemble de l'APD (voir tableau 7).

Tableau 7

### Dons privés nets et flux d'APD : 2002-2007

(En millions de dollars des États-Unis courants)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007	Croissance moyenne (pourcentage)
APD	58 296,68	69 064,86	79 431,51	107 077,81	104 368,76	103 486,83	12,98
Augmentation annuelle (pourcentage)		18,47	15,01	34,81	-2,53	-0,85	
Dons privés nets	8 758,35	10 239,15	11 320,32	14 711,76	14 647,76	18 508,40	16,64
Part de l'APD (pourcentage)	15,04	14,83	14,25	13,74	14,03	17,88	15,00
Augmentation annuelle (pourcentage)		16,77	10,56	29,96	-0,44	26,36	

Source : Statistiques en ligne sur le développement international de l'OCDE.

*Les dons privés proviennent d'un petit nombre de pays*

79. La part des pays membres du Groupe des Sept (G-7) dans l'ensemble des dons privés s'est située entre 83 et 86 % au cours de la période 2002-2007, plus de 60 % de l'ensemble provenant d'institutions des États-Unis d'Amérique. Depuis 2004, les dons privés en provenance des pays du G-7 ont sensiblement augmenté (voir tableau 8).

<sup>23</sup> Définis par les organisations non gouvernementales nationales et d'autres sources privées, notamment les fondations et autres organismes privés comme des dons pour l'aide au développement et les secours, auxquels s'ajoutent des contributions supplémentaires en nature, et destinés à des pays en développement ou pour eux, moins l'appui reçu du secteur public, voir les Directives pour l'établissement des rapports statistiques du Comité d'aide au développement (DCD/DAC (2007)34).

Tableau 8  
**Principaux fournisseurs de dons privés : 2002-2007**

(En millions de dollars des États-Unis courants)

	2002	2003	2004	2005	2006	2007
Total	8 768,35	10 239,15	11 320,32	14 711,76	14 647,76	18 508,40
Part pays du G-7	7 329,41	8 651,23	9 442,85	12 199,86	12 465,71	15 964,01
Part (pourcentage)	83,59	84,49	83,42	82,93	85,10	86,25
États-Unis	5 720,00	6 326,00	6 792,00	8 628,56	9 037,00	12 161,00
Part (pourcentage)	65,23	61,78	60,00	58,65	61,70	65,71

Source : Statistiques en ligne sur le développement international de l'OCDE.

*Des incitations fiscales ont favorisé les dons privés*

80. Le volume croissant des dons privés en provenance d'autres pays que les États-Unis est une tendance récente qui est à noter. Des incitations fiscales destinées à encourager les individus et les sociétés à faire des dons à des œuvres de bienfaisance ont eu un effet mesurable sur l'accroissement des dons privés dans divers pays d'Europe et d'Asie, ce qui a conduit à une forte augmentation du nombre de fondations et du montant des contributions. Au début de l'année 2007, par exemple, on dénombrait 133 fondations d'entreprise en activité en France, soit plus du double qu'en 2003. Cette augmentation est attribuée à une nouvelle loi autorisant de plus fortes déductions fiscales pour les dons à des organisations caritatives. Les incitations fiscales ont aussi nettement contribué à accroître les dons privés aux Pays-Bas, où les dons des ménages représentaient 42,4 % de l'ensemble des contributions privées aux œuvres de bienfaisance en 2005.

*La santé, les secours et l'environnement sont les principaux domaines d'intervention des fondations privées*

81. En 2005, les fondations aux États-Unis et en Europe ont versé des contributions de plus de 4,4 milliards de dollars, ce qui représente près de 4 % de l'ensemble des flux d'APD, à des programmes relatifs à la santé et à l'environnement dans les pays en développement. Un petit nombre d'institutions privées telles que la fondation Bill and Melinda Gates et la Fondation Ford, étaient à l'origine d'une large part de ces dons. Si l'on exclut la fondation Bill and Melinda Gates, le volume des fonds versés par des fondations aux États-Unis en faveur du développement international pendant la période 2002-2004 aurait en fait diminué, de même que le nombre des institutions concernées. En 2006, les fonds que des fondations aux États-Unis ont consacrés au développement international ont atteint 4 milliards de dollars<sup>24</sup>. Selon la Banque mondiale, à peu près 45 % des dons émanant de fondations américaines sont allés à des pays en développement émergents tels que la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud et le Brésil, et ont été répartis

<sup>24</sup> Données fournies par Foundations Center, Council on Foundations et l'Hudson Institute (Index of Global Philanthropy) (2008).

comme suit : 55 % à des programmes de santé, 21 % à des mesures de secours et près de 8 % à des projets environnementaux<sup>25</sup>.

*Forte concentration des dons privés dans les pays à faible revenu et à revenu intermédiaire*

82. Selon une analyse réalisée par le Forum économique mondial en extrapolant les données provenant d'enquêtes réalisées par des entreprises, les contributions au développement international des 500 entreprises qui figurent sur la liste de Fortune Global sont estimées à 12 milliards de dollars en espèces et à un chiffre compris entre 10 et 15 milliards de dollars en nature par an<sup>26</sup>. Une large part du mécénat des entreprises dans les pays en développement est liée à des activités de production ou de commercialisation, qui ont plus de chance de se dérouler dans des pays à faible revenu ou à revenu intermédiaire. Une exception est peut-être la tendance actuelle des compagnies pétrolières et gazières, qui font des dons conséquents à une quarantaine de pays à faible revenu et à revenu intermédiaire, en partie pour atténuer les risques potentiels associés à leurs activités.

*Ralentissement des transferts de fonds*

83. Bien qu'ils ne soient généralement pas considérés comme des dons privés, les transferts de fonds jouent un rôle de plus en plus important dans la réduction de la pauvreté dans les pays en développement en complétant le revenu des destinataires et en mettant des ressources supplémentaires à la disposition des collectivités. Selon les statistiques de la Banque mondiale, les transferts de fonds dépassent l'APD depuis la fin des années 90. On estime que ces transferts ont atteint 283 milliards de dollars en 2008, ce qui représente une progression de 6,7 % par rapport au niveau de 265 milliards de dollars atteint en 2007. Ce chiffre estimatif des transferts de fonds en 2008 représente environ 1,8 % du produit intérieur brut des pays en développement, contre 2 % en 2007. Après plusieurs années de forte croissance, les transferts de fonds à destination des pays en développement ont commencé à se ralentir au troisième trimestre de 2008. Ce ralentissement s'accroîtra probablement encore en 2009 en raison de la crise économique et financière mondiale. Les transferts de fonds documentés, comparés à d'autres sources de devises étrangères, ont été moins fluctuants et ont enregistré la plus forte croissance depuis 1990. Les 10 pays qui ont reçu les plus importants transferts de fonds en 2008 ont été la Chine, l'Inde, le Mexique, les Philippines, la Pologne, le Nigéria, l'Égypte, la Roumanie, le Bangladesh et le Pakistan<sup>27</sup>.

*De meilleures données sur le mécénat mondial sont nécessaires*

84. L'absence de données précises est un obstacle majeur si l'on veut avoir une vue d'ensemble du mécénat privé. L'OCDE est actuellement la seule organisation intergouvernementale qui documente systématiquement les flux mondiaux de dons privés. Toutefois, tout en s'intéressant aux contributions des institutions privées, l'OCDE exclut les dons des particuliers, qui peuvent être considérables, en

<sup>25</sup> Olga Sulla, « Philanthropic foundations actual versus potential role in international development assistance » (World Bank Global Development Finance Report Group, 2006).

<sup>26</sup> « Building on the Monterrey Consensus: the growing role of public-private partnerships in mobilizing resources for development » (Forum économique mondial, 2005).

<sup>27</sup> Voir *Migration and development brief* (Banque mondiale, novembre 2008).

---

particulier lorsqu'il s'agit de causes humanitaires. Par ailleurs, l'OCDE ne documente que les flux privés en provenance de ses membres et d'autres pays donateurs<sup>28</sup>. Les rapports de l'OCDE, par exemple, ne contiennent pas de renseignements sur l'engagement philanthropique croissant de donateurs privés dans les pays du Sud. Cela a amené certains gouvernements à prendre eux-mêmes des mesures pour recenser les dons privés et en rendre compte.

---

<sup>28</sup> Y compris la Hongrie, l'Islande, la Pologne, la République de Corée, la République tchèque, la Slovaquie, la Turquie et les pays arabes.